

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 JUIN 2021**

**Délibération n° D-2021-247**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 22/06/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 05/07/2021

Programme d'action de rénovation thermique de bâtiments -  
Demande de subvention auprès de l'Etat

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur François GUYON, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Méлина TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur François GIBERT, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL.

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Cathy GIRARDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT

**Excusés :**

Madame Fatima PEREIRA.

**Pôle Cadre de vie et Aménagement  
urbain**

**Programme d'action de rénovation thermique de  
bâtiments - Demande de subvention auprès de l'Etat**

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le plan de relance prévoit un important programme de rénovation énergétique des bâtiments publics visant à réduire l'empreinte énergétique des collectivités territoriales, soutenir le secteur de la construction au niveau local et moderniser les lieux de vie collectifs au bénéfice des usagers et des agents.

Dans ce cadre, la Ville de Niort qui réalise depuis plusieurs années de nombreux travaux d'amélioration et de modernisation dans les bâtiments communaux afin de diminuer sa consommation d'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre, a décidé d'engager un programme d'actions dites « à gain rapide » présentant un fort retour sur investissement.

Ce programme d'actions qui s'inscrit également dans la perspective d'atteindre les normes fixées par le décret tertiaire est le suivant :

- remplacement de la chaudière fioul par une chaudière bois au Château de Chantemerle ;
- isolation des combles du Petit théâtre Saint Florent ;
- mise en œuvre d'un éclairage à Led avec détection de présence et variation de la puissance selon la luminosité extérieure dans les Gymnases Barbusse et Pissardant ;
- remplacement des menuiseries simple vitrage par des menuiseries double vitrage dans les locaux du Centre Régional de Tennis de Table ;
- isolation des combles, remplacement des menuiseries simple vitrage par des menuiseries double vitrage et de l'éclairage existant par un éclairage à Led au Patronage Laïque
- installation d'une régulation de chauffage aux Serres de Galuchet ;
- remplacement d'une chaudière gaz classique par une chaudière à condensation à haut rendement au Crématorium ;

Il est proposé de solliciter un financement au titre du plan de relance et du soutien à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales pour ces opérations.

Le plan de financement prévisionnel de ce programme d'actions s'établit ainsi :

Dépenses éligibles en € HT		Recettes en €	
- Poste 1 - Château de Chantemerle	74 100,00	- Département (6 %) (Programme Energie 20 % du poste 1)	14 820,00
- Poste 2 - Théâtre St Florent	6 676,00		
- Poste 3 - Gymnases Barbusse et Pissardant	35 338,00	- Etat (49 %)	120 000,00
- Poste 4 - Centre Régional de Tennis de Table	23 062,00	- Ville de Niort (45 %)	111 562,00
- Poste 5 - Patronage laïque	50 000,00		
- Poste 6 - Serres de Galuchet	46 960,00		
- Poste 7 - Crématorium	10 246,00		
<b>Total</b>	<b>246 382</b>	<b>Total</b>	<b>246 382</b>

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le programme d'actions ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter une subvention d'un montant de 120 000 € auprès de l'Etat au titre du plan de relance et du soutien à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour : 44  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 1

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Thibault HEBRARD